Le Bois International - L'officiel du bois
Scierie, exploitation forestière - N° 7
Samedi 18 février 2012 - 83e année

22 2012

Sommaire

Lignes express > 4
Agenda > 5

L'événement

> Gros plans
ANATEF / Les techniciens forestiers indépendants font le point > 6
ÎLE-DE-FRANCE / ONF : nouvelle feuille de route pour les forêts périurbaines > 7
AQUITAINE / Inra/FCBA : inauguration de trois nouveaux bâtiments > 9

La pratique professionnelle

> Exposition
LORRAINE / Épinal : le bois, source d'énergie et d'économie > 11

Les affaires

> Le marché du bois
AUX VENTES ONF / Joncherey : beaucoup d'invendus > 14

LE RENDEZ-VOUS DE LA MÉCA N° 30

Le Rendez-Vous de la Méca n° 30 : Camions et remorques porte-engins

ESSAIS
Camion porte-engins /
Deux camions pour transporter trois débusqueurs à grues > 17
Semi-remorque porte-engins /
La polyvalence pour tous les engins d'une même coopérative > 22

INVENTAIRE
Équipements / Parmi les autres constructeurs de porte-engins forestiers > 26

DÉCOUVERTE
Équipements / Des chaînes et des tracks à l'épreuve des pentes et du gel > 28

Le Journal des Annonces du Bois > 31
Renseignements commerciaux > 40

Franc-parler

Prendre de la hauteur

Pour offrir au bois construction des emplois plus larges en structure et en façade des bâtiments collectifs, chacun sait qu'il faut mobiliser de la matière grise afin de faire émerger des solutions simples, efficaces, adaptées au contexte règlementaire.
Beaucoup de chantiers ont déjà été ouverts, avec le soutien des pouvoirs publics. En 2011, les centres technologiques ont travaillé sur des points qui posent encore question : la perspirance des parois à ossature bois (CSTB), l'enveloppe des ossatures bois thermiquement performantes (FCBA) ou encore la thermique d'été des constructions bois (Nobatek). Cet effort sera poursuivi en 2012 sur les thématiques essentielles de l'acoustique et de la résistance au feu, celle-ci étant considérée en France comme un frein aux constructions bois de grande hauteur.
Dans ce domaine, là encore, l'ingénierie peut débloquer l'usage en développant des solutions types. Des études ont déjà montré que des immeubles en bois pouvaient offrir une résistance de 90 minutes en cas d'incendie. Il n'y a donc pas de raison objective d'exclure le bois des projets d'immeubles d'habitation de plusieurs étages, 28 mètres constituant la limite règlementaire, car au-delà, la grande échelle des pompiers devient inopérante.
Ainsi, au moment où le gouvernement souhaite augmenter de 30% les droits à construire, donc inciter les promoteurs à bâtir plus haut en ville, le bois pourrait-il prendre de la hauteur...

LBI

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com
Direction - Rédaction - Publicité : 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél. : 04.77.74.33.99 - Télécopie : 04.77.93.11.26
Abonnements : France (1 an) 107,50 € - Le numéro : 3,50 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176- 00026810401 - 68
Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.